

rapportés par l'agence Reuters. « Nous avons mis en place de nombreuses initiatives pour créer un approvisionnement local en semi-conducteurs », a-t-il indiqué. Né de la fusion de PSA et Fiat Chrysler Automobiles, Stellantis subit de plein fouet la pénurie de composants électroniques fabriqués en Asie. Un phénomène qui ralentit depuis plus d'un an la production de l'ensemble du secteur automobile.

Fin de la prime Macron

Mise en place en 2019 après le mouvement des gilets jaunes, puis reconduite, la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat s'achève ce jeudi 31 mars. Cette « prime Macron », exonérée d'impôts et de cotisations sociales, peut s'élever jusqu'à 1 000 voire 2 000 euros sous certaines conditions. Et cible les salaires allant jusqu'à 3 Smic.

Contrats d'assurances : le démarchage téléphonique davantage encadré

La réglementation du démarchage et de la vente par téléphone de contrats d'assurance sera renforcée, à partir de ce 1^{er} avril. Avec plusieurs mesures issues de la loi du 8 avril 2021. Désormais, il faudra demander et obtenir l'accord explicite du client potentiel en début de discussion. Et mettre fin à l'appel dans le cas contraire. Le courtier ne devra alors plus le rappeler. La législation ajoute en outre un délai de 24 heures avant la signature, obligatoirement manuscrite ou électronique, du contrat (un accord oral ne suffira plus). Autre obligation, celle de conserver pendant 2 ans l'enregistrement téléphonique ayant conduit à la transaction, en cas de contestation.

30 mars

 **La plus grande usine au monde de recyclage du plastique sera normande**

Le groupe américain Eastman (14 000 salariés) annonce son intention de construire, d'ici à 2025 en Seine-Maritime, la plus grande usine au monde de recyclage du plastique. Un investissement colossal, de 850 millions d'euros, doit permettre de recycler 160 000 tonnes par an de polyester, comme le PET ou les textiles colorés ou dégradés. A la clé 350 emplois directs et 1 500 indirects.

▶ **A lire :** L'américain Eastman implante son usine de recyclage de plastique en Normandie

Mauvais payeurs : les entreprises parisiennes tardent à passer à la caisse

Pour être payé sans encombre, mieux vaut s'adresser à une TPE bretonne du BTP qu'à une grande entreprise parisienne de la restauration. C'est l'un des enseignements d'une étude sur les comportements de paiements des entreprises françaises réalisée par Altares. Plus l'entreprise est grande, moins elle paye rapidement ses fournisseurs. Existe ensuite de vraies différences dans les comportements de paiement, en fonction du secteur d'activité et de la région.

▶ **A lire :** Les délais de paiement des entreprises s'améliorent en France

La production d'énergie renouvelable gagne du terrain

Selon un rapport du centre de réflexion britannique à but non lucratif Ember, la production d'électricité à partir d'énergies éolienne et solaire a dépassé pour la première fois les 10 % dans le monde en 2021 (10,3 % de la production totale d'électricité). 50 pays ont atteint ce niveau de 10 % l'an dernier, le Japon et la Chine pour la première fois par exemple. Point de vigilance du rapport : l'augmentation de 9 % de la production des centrales électriques à charbon en 2021, impliquant une forte hausse des émissions de CO₂ au niveau mondial.

Le bâtiment veut un ministère de la construction

Dans une déclaration commune, trente-huit organisations professionnelles du bâtiment et de la construction (FFB, Capeb, FNTP, Unicem, etc.) réclament au futur Président de la République un ministère dédié à la construction durable et à l'aménagement du territoire. Derrière cette

demande, une ambition : faire de la politique du logement une priorité pour les années à venir. Et ce, au moment où la profession subit une nouvelle « onde de choc », liée à la guerre en Ukraine, avec l'explosion des prix des matériaux et de l'énergie. Alors que les carnets de commandes restent bien orientés, la fédération française du bâtiment anticipe un fléchissement de l'activité dans les prochains mois.

Carrefour va déployer 5 000 bornes de recharge pour véhicules électriques en France

Carrefour accélère le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques. Le groupe, qui avait déjà annoncé la création de 2 000 bornes dans les parkings de ses hypermarchés d'ici à 2023, va aussi équiper l'ensemble de ses supermarchés Carrefour Market de 3 000 nouvelles bornes. Cela constituerait le premier réseau de recharges électriques en France avec plus de 700 stations dotées de 5 000 places en 2025.

29 mars

Nouveau coup de pouce pour les entreprises du BTP

Le gouvernement vient de dévoiler une série d'aides pour les entreprises du BTP, touchées par de nouvelles fortes hausses des prix suite au conflit ukrainien. Au programme : une (petite) aide financière pour les PME des travaux publics, mais surtout la possibilité de prendre en compte les hausses des prix dans les contrats signés dans le cadre de marchés publics.

 **A lire :** [Guerre en Ukraine : de nouvelles mesures pour aider les entreprises du BTP](#)

Le capital-développement en pleine forme...

Année faste pour les fonds d'investissements. L'an passé, selon l'association France Invest, les sociétés de capital-investissement françaises ont injecté 27 milliards d'euros au capital de 2 342 entreprises, principalement de la santé et du numérique. Il s'agit d'un niveau encore jamais atteint par les fonds français, supérieur de 53% à celui de 2020 et de 41% à celui de 2019.

... les business angels aussi

Tout comme les fonds d'investissement, les business angels tricolores battent des records. L'an passé, ces investisseurs ont apporté 69,5 millions d'euros à 424 entreprises, pour un premier tour de table ou une opération de refinancement. Leurs secteurs de prédilection ? Le digital, la santé et les biens de consommation.

▶ **A lire :** [Record d'investissement pour les business angels](#)

Les Français perdent le moral

Malgré l'afflux de capitaux dans l'économie française, les ménages n'ont plus trop le moral. C'est l'Insee qui l'assure. En chute libre (-6 points) en mars, la confiance des ménages est de 9 points inférieure à la moyenne de long terme (c'est-à-dire depuis le début des années 2000). En cause, la hausse générale des prix qui fait craindre aux Français une détérioration de leur situation financière future.

Des industriels sur le fil

L'industrie des fils et câbles électriques, elle aussi, a connu des jours meilleurs. Via son organisation professionnelle, le Sycabel, ce secteur qui pèse 8 000 emplois en France, s'inquiète de la hausse des matières premières et des coûts de l'énergie. Entre le coût de l'aluminium, très prisé dans la fabrication des conducteurs de câbles et le prix du gaz qui a été multiplié par dix en deux ans, les industriels du secteur se disent très durement affectés.

Déficit public : le verre à moitié plein ou à moitié vide ?

2 813 milliards d'euros. Ce chiffre astronomique, c'est la dette publique de la France. Cette dette s'est encore alourdie en 2021, de près de 165 milliards d'euros, dit l'Insee. Mais la dette française, c'est un peu comme l'histoire du verre à moitié vide ou à moitié plein : tout dépend du point de vue. Car, rapportée en pourcentage du PIB, la dette publique diminue. Elle est en effet passée de 114,6% du PIB en 2020 à 112,9% à 2021. Une légère amélioration que les finances publiques doivent au fort rebond économique et donc aux entreprises.

28 mars

Les entreprises appelées à réduire leur consommation énergétique

Entreprises et particuliers sont priés de réduire leur consommation d'électricité et de gaz. Et ce, dès à présent. Sinon la France pourrait faire face à des pénuries en fin d'année. On doit ce message d'alerte à la Commission de régulation de l'énergie, une autorité administrative indépendante chargée de veiller au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz en France. En cause, les conséquences de la guerre en Ukraine mais aussi la faiblesse de la production nucléaire française, suite à l'arrêt momentané de plusieurs réacteurs.

 **A relire :** Six conseils pour réduire sa consommation d'électricité au bureau

Prix des carburants : une ristourne plus généreuse que prévue

Bonne nouvelle pour les entreprises comme pour les particuliers. La ristourne de l'Etat pour l'achat de carburants sera plus généreuse que prévue. Le 12 mars, lors de la présentation du plan de résilience, Jean Castex avait annoncé une remise de 15 centimes d'euros par litre. La remise se chiffrera finalement à 18 centimes, selon un décret publié ce samedi. Ce qui explique la différence ? Le chiffre avancé par le Premier ministre était hors taxe... Cette aide, évaluée par le gouvernement à 3 milliards d'euros, sera versée à partir du 1^{er} avril et ce, durant quatre mois, aux distributeurs de carburants. Elle sera ensuite répercutée par les stations-services aux consommateurs, qui font face à une inflation impressionnante des prix du carburant. Depuis le début de l'année, le gasoil a ainsi bondi de 40%.

Le prix de l'immobilier flambe aussi

Il n'y a pas que le prix de l'essence qui augmente.

Celui du logement continue, lui aussi, d'enfler, de 1,9% au quatrième trimestre 2021 en France, selon l'Insee. La hausse concerne aussi bien le neuf

(+1,4%) que l'ancien (+1,7%). L'augmentation des prix de l'immobilier est certes moins spectaculaire que l'envolée du carburant. Il n'empêche, le prix des logements a progressé de 7% sur un an et de près de 28% depuis 2015.

Auchan explique pourquoi il ne quitte pas la Russie

Alors qu'une multitude d'enseignes internationales, dont ce lundi les brasseurs Heineken et Carlsberg, ont annoncé leur décision de se retirer de Russie, Auchan persiste et signe. Dans un communiqué publié dimanche, le groupe nordiste explique pourquoi il poursuit ses activités en Russie, pays dans lequel il emploie pas moins de 30 000 salariés. Considérant que la France n'est pas en guerre contre le peuple russe, la direction d'Auchan assure qu'elle n'abandonnera pas ses collaborateurs, leurs familles et ses clients. Le groupe indique toutefois qu'il stoppe ses investissements en Russie et, pour couper court aux polémiques, qu'il prévoit des pertes dans ce pays en 2022.

► **A lire :** Mis en cause, Auchan Retail justifie le maintien de ses activités en Russie

Les entreprises de cosmétiques aident les réfugiés ukrainiens

Belle mobilisation des entreprises de cosmétiques tricolores. L'appel de la Fédération des entreprises de beauté devrait au moins permettre de collecter 800 000 produits d'hygiène et de soins. Gels douche, savons, dentifrices et déodorants vont être donnés, via des associations, à des réfugiés ukrainiens venant en France.

L'industrie cinématographique retrouve le sourire

Après une forte baisse de son activité en 2020 du fait du Covid, la production cinématographique française a compensé son retard l'an passé. Le nombre de films agréés par le Centre national de la cinématographie et de l'image animée se monte à 340 en 2021. C'est 13% de plus qu'avant la crise sanitaire et cela permet presque de rattraper l'activité perdue à cause du Covid.

25 mars

Session de rattrapage pour l'"indemnité inflation"

Une seconde chance pour les oubliés de l'indemnité inflation. Les personnes éligibles à cette aide de 100 euros, mais qui ne l'auraient pas encore reçue, peuvent se signaler, depuis aujourd'hui, sur une plate-forme en ligne. Si leur demande est valide, l'administration procédera au paiement dans les dix jours après réception du dossier, indique un décret publié au *Journal officiel*. Le texte élargit, au passage, la liste des bénéficiaires (par exemple aux personnes indemnisées pour accidents du travail, maladies professionnelles ou congé parental) et permet aux travailleurs indépendants de déroger aux conditions de chiffres d'affaires et de recettes jusqu'ici en vigueur. A l'origine, 38 millions de personnes devaient recevoir ces 100 euros. Mais, début mars, à l'issue de la période de versement, elles étaient 1,3 million à ne toujours avoir rien touché, selon Bercy.

Le nautisme limite la casse

La filière nautique a tangué, mais n'a pas coulé, dans la tempête du Covid-19. Sur la période 2020-2021, et donc en pleine pandémie, elle a enregistré un chiffre d'affaires de 4,7 milliards d'euros (-11,3 % par rapport à 2018-2019), selon le dernier rapport annuel de la FIN, la fédération du secteur. L'emploi a également souffert, avec la perte d'environ 2 350 postes (-5,4 %). Mais, au niveau purement industriel, les chantiers ont plutôt bien résisté, avec 44 005 bateaux construits (-2,2 %), pour un CA de 1,2 Md€ (-0,1 %) et une part à l'export stable (76 %).

Energie : l'alternative américaine

Moins de gaz russe, plus de GNL américain. Au deuxième jour d'un Conseil européen largement dédié à la guerre en Ukraine, Washington et Bruxelles ont annoncé la mise en place d'une "task force conjointe sur la sécurité énergétique". Son premier objectif : faire venir des Etats-Unis 15 milliards de m³ supplémentaires de gaz naturel liquéfié dès cette année. L'UE s'engage également à "garantir, jusqu'en 2030 au moins, une demande stable de GNL américain additionnel à hauteur d'environ 50 milliards de m³ par an". Par ailleurs, le secteur privé sera mobilisé pour "formuler des recommandations immédiates", en vue de réduire les besoins en gaz, à travers l'efficacité

énergétique, le déploiement des renouvelables et l'hydrogène. Les deux partenaires réitèrent, au passage, leur "détermination commune" à sortir l'UE de sa dépendance aux hydrocarbures russes d'ici à 2027.

L'épargne salariale a la cote...

Alors que s'ouvre lundi la semaine de l'épargne salariale, pourquoi ne pas opter pour la mise en place au sein de l'entreprise d'un mécanisme comme l'intéressement ou la participation ? Ces mécanismes ont actuellement le vent en poupe. Selon les chiffres que vient de publier l'Association Française de Gestion, l'épargne salariale et l'épargne retraite d'entreprise pèsent 167,6 milliards d'euros d'encours. Des chiffres en progression de 14% sur un an. Si la législation est devenue plus favorable, les petites et moyennes entreprises ont encore du mal à mettre en œuvre de tels mécanismes. Moins de 15% des entreprises de moins de 10 salariés proposent ainsi un dispositif d'intéressement ou de participation.

▶ **A lire :** [Au Fondact, les entreprises convaincues par les vertus du partage de la création de richesses](#)

... mais les Français s'inquiètent de leur pouvoir d'achat

La hausse des prix inquiète les consommateurs français. 82% d'entre eux se disent préoccupés par la recrudescence de l'inflation. Et 48% estiment que leur pouvoir d'achat s'est étiolé depuis un an. C'est ce révèle un sondage que vient de publier l'Observatoire Cetelem cité par nos confrères des Echos. Cette inquiétude pourrait générer un changement des comportements. Pour faire des économies, les Français assurent qu'ils vont réduire leurs consommations énergétiques, réduire leurs déplacements et même adapter leurs habitudes alimentaires, en préférant les enseignes discount et la cuisine aux plats préparés.

Chômage des dirigeants : un plus bas historique en 2021

Le nombre de chefs d'entreprise ayant perdu leur emploi en 2021 est en baisse de 13,1 % par rapport à 2020, selon le dernier Observatoire de l'emploi des entrepreneurs publié par l'association GSC et la société Altares. 28 835 dirigeantes et dirigeants ont ainsi perdu leur activité professionnelle, un

chiffre qui n'avait pas été atteint depuis 1987.

► **A lire :** Le nombre de chefs d'entreprise ayant perdu leur emploi atteint un plus bas historique en 2021

24 mars

Gros coup de mou chez les patrons

La guerre en Ukraine jette un froid sur le moral des chefs d'entreprise. Le climat des affaires, mesuré par l'Insee, a fortement reculé en mars (-6,1 points en un mois). Même s'il reste, malgré tout, à un niveau élevé, l'indicateur atteint son plus bas niveau depuis avril 2021 et le troisième confinement. Dans le détail, la confiance des patrons s'est surtout évanouie dans le commerce de gros (-10 points depuis janvier), comme celui de détail (-8 points par rapport à février), et dans l'industrie (-6, et même -16 pour l'automobile). Dans ces trois secteurs, les dirigeants interrogés n'ont, en plus, jamais été aussi nombreux à prévoir une augmentation de leurs prix de vente depuis que l'Insee les interroge à ce sujet (soit depuis 1980 pour les grossistes, 1990-91 pour les autres) ! De son côté, le bâtiment fait face à un sursaut des "obstacles limitant" la production, qu'ils viennent d'un manque de personnel (46 % des entreprises touchées, +4 points) ou de difficultés d'approvisionnement (31 %, +4 également).

Petit mieux chez les salariés

Les entreprises un peu moins perturbées par les arrêts de travail en 2021. Leur taux d'absentéisme est revenu tout près de son niveau d'avant-crise, à 4,94 % (soit 0,16 point au-dessus de 2019), selon un observatoire du courtier en assurance Diot-Siaci, établi à partir des données de 750 entreprises. A lui seul, le Covid-19 a pourtant encore représenté 44 % des arrêts, indique un sondage complémentaire de l'Ifop auprès de 3 130 personnes.

Distribution : les renégociations commerciales sont lancées

Jusqu'ici tout va bien. Depuis vendredi, industriels et distributeurs ont relancé leurs négociations commerciales, afin de prendre en compte les effets de la crise russo-ukrainienne sur leurs contrats annuels. A l'issue d'une

première réunion de suivi, le gouvernement a salué « l'esprit constructif » de chacun dans cette démarche, ainsi qu'une « vraie prise de conscience de la gravité de la situation ». Pour autant, les parties n'ont pas encore validé la « charte d'engagements » voulue par l'Etat. Elle prévoit notamment un moratoire sur les pénalités logistiques, lorsque les retards d'un fournisseur sont attribuables au contexte géopolitique. Ces échanges ont toutefois fait émerger une nouvelle problématique, celle de l'étiquetage des produits, au moment où les industriels peuvent être contraints de revoir leur circuit d'approvisionnement, et donc leurs recettes. Le ministère de l'Economie réfléchit à leur accorder un « certain nombre de souplesses » en la matière pour les aider à s'adapter.

Guerre en Ukraine : Renault et Leroy Merlin contraints de se positionner...

L'appel du président ukrainien devant le Parlement français, hier, ne sera pas passé inaperçu. Accusées d'être des « sponsors de la machine de guerre de la Russie », Renault et Leroy Merlin ont chacun réagi à leur manière, dans la soirée. Le groupe automobile a décidé la suspension des activités de son usine de Moscou, ainsi qu'une évaluation des "options possibles concernant sa participation dans Avtovaz", le constructeur derrière la marque Lada. Renault en détient 68 % du capital. Du côté de Leroy Merlin, en revanche, pas de changement. La chaîne de magasins de bricolage reste sur place par "responsabilité" envers ses 45 000 salariés, mais pas seulement : "Fermer l'entreprise du jour au lendemain, (...) serait tout simplement un abandon considéré comme une faillite préméditée, donc illégale, ouvrant la voie à une expropriation, qui renforcerait les moyens financiers de la Russie", explique l'enseigne dans un texte relayé par le site *LSA*. Elle rappelle, par ailleurs, que sa maison-mère, Adeo, a décidé de cesser tout nouvel investissement dans le pays dès le début de la guerre.

... les autres entreprises « libres » de choisir...

Rester ou partir de Russie ? La France ne donnera pas de consigne officielle aux entreprises encore présentes dans ce pays. Hormis dans les secteurs visés par les sanctions européennes, le président de la République a dit, cet après-midi, préférer les « laisser libres de décider par elles-mêmes ».